



AVIS À LA POPULATION

Sainte-Agathe-de-Lotbinière, le 22 mai 2020

Communiqué N°9 - Actions en lien avec le coronavirus (COVID-19)

Lors de son point de presse du 21 mai 2020, le gouvernement du Québec a annoncé l'autorisation de la tenue des camps de jour. Nous sommes heureux de vous confirmer que nous pourrions offrir le service de terrain de jeux à nos jeunes familles, pour la période du 25 juin au 14 août 2020.

Nous devons prévoir des activités favorisant le respect des règles de distanciation et permettant d'assurer l'application de mesures d'hygiène accrues.

Vous trouverez le formulaire en ligne pour l'inscription de votre ou vos enfant(s) de 5 à 12 ans sur le site internet de la municipalité au www.steagathedelotbiniere.com sous l'onglet "Loisirs et culture".

Veillez prendre note que pour être admissible, votre enfant doit avoir 5 ans au début du terrain de jeux, c'est-à-dire le 25 juin 2020.

Nous vous rappelons que la date limite pour inscrire votre ou vos enfant(s) est le **15 juin 2020**. Après cette date, aucune inscription ne sera acceptée puisqu'il faudra s'assurer de respecter les ratios d'enfants par animateur, selon les exigences des autorités de santé publique.

Pour information :

Bureau municipal

418 599-2605

info@steagathedelotbiniere.com

QUESTIONS SUR LE COVID-19 ?

Nous vous invitons à contacter le

1 877 644-4545 ou consulter le

www.quebec.ca/coronavirus